

## Calendrier et actualité du RLPi



## **Le calendrier**

---

La Métropole Rouen Normandie engage l'élaboration de son RLPi. La phase de diagnostic est en cours. Ainsi, une grande concertation publique est lancée sur le territoire, vous pouvez y participer ici : « [Démarche et concertation](#) »

## Édito du Président

La Métropole Rouen Normandie entreprend l'élaboration de son Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi). Il définira des règles communes pour encadrer la publicité, les enseignes et pré-enseignes visibles depuis les voies publiques et implantées sur le domaine public ou privé. Le RLPi permettra d'adapter la réglementation nationale aux enjeux de la Métropole et se substituera aux RLP des communes qui en sont déjà dotées.

La mise en place d'une réglementation harmonisée à l'échelle de la Métropole permettra d'assurer une cohérence sur l'ensemble du territoire. Tout l'enjeu est d'agir avec les 71 communes pour lutter contre la pollution visuelle et préserver la qualité de nos paysages. La collaboration avec les communes, la concertation et la co-construction avec le grand public seront au cœur de l'élaboration du RLPi. Les habitants, les élus et tous les acteurs concernés pourront s'exprimer à l'occasion de réunions publiques, de débats, et via la plateforme de concertation « Je participe ». L'adoption de ce nouveau cadre commun est prévue à la fin de l'année 2023, à l'issue d'une enquête publique.

Vous voici donc face à un choix politique important : comment lutter contre la pollution visuelle ? Comme préserver et valoriser nos paysages ? Saisissons-nous toutes et tous de ces enjeux majeurs.

**Nicolas MAYER-ROSSIGNOL**

Président de la Métropole Rouen Normandie

---

**Djoudé MERABET**

Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie

En charge de l'urbanisme et du Pôle de proximité Val-de-Seine